



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 73988

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition n° 5 du rapport d'information du comité d'évaluation et de contrôle du 20 novembre 2014 sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites des députés Anne-Yvonne Le Dain et Laurent Marcangeli: « développer les techniques de prévention qui ont fait leurs preuves : - diffuser les programmes de prévention les plus efficaces comme le développement des compétences psychosociales et la prévention par les pairs ; - généraliser la formation des infirmières scolaires au repérage et à l'intervention précoce ; - identifier un adulte référent formé dans chaque établissement ». Il lui demande son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73988

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1029

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)